

LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H 2015

DIMANCHE 31 MAI A PLUMELEC

Règlement



LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H est organisée par l'association « Grand Prix de Plumelec Organisation » sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Elle compte pour le Trophée de l'Ouest des cyclosporives. Pour cette nouvelle édition 2015, La Morbihannaise Jean Floch compte pour le « Trophée Label d'Or » réunissant les plus belles cyclosporives de l'hexagone.

Le circuit de 103 km reçoit le Championnat de Bretagne MASTERS (30 ans et plus).

Elle se déroule le dimanche 31 mai 2015. Le départ, l'arrivée et l'ensemble des opérations se déroulent au sommet de la côte de Cadoudal sur la commune de Plumelec.

Circuits proposés :

Trois circuits sont proposés qui empruntent les routes du Pays de Saint Jean de Brévelay, du pays de Malestroit et La Gacilly : deux de 159 km et 103 km constituant chacun une Cyclosporive, et un autre de 58.5 km en Randonnée Sportive.

Les deux grands circuits donnent lieu à un classement établi à l'arrivée à l'aide d'un dossard électronique rigide fixé au guidon par des attaches fournies par l'organisation.

Participation :

- o *Cyclosporives de 159 km et 103 km* : ouvertes à toute personne de 18 ans révolus le 31 mai 2015, licenciée ou non à une Fédération sportive. Les licenciés devront présenter un justificatif de certificat médical. Les non licenciés présenteront obligatoirement un certificat médical de moins de six mois garantissant une non contre-indication à la pratique du cyclisme. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés sur celui-ci.
- o *Randonnée sportive de 58.5 km* : ouverte à toute personne quel que soit son âge, licenciée ou non à une Fédération sportive, sans obligation de certificat médical. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale signée. Les documents à joindre au bulletin d'inscription sont précisés dessus.

Inscription :

Vous pouvez vous inscrire soit :

- o en ligne à l'adresse suivante : www.grand-prix-plumelec.com
- o par courrier : le format papier est à renvoyer complété à l'adresse suivante : LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H - Mairie de Plumelec - 19, Place de l'église - 56420 PLUMELEC accompagné du chèque correspondant au circuit choisi libellé à l'ordre de "Grand Prix de Plumelec Organisation" et d'une enveloppe de 23x16cm affranchie comportant les coordonnées pour recevoir le dossard électronique à domicile par courrier. Envoi de la puce pour un engagement reçu au plus tard le 15/05/2015.

Pour plus d'information, venez visiter notre site internet : www.grand-prix-plumelec.com

Le montant de l'inscription est fixé en fonction du circuit choisi, à savoir :

- o 27 euros pour le circuit de 159 km, tarif Licencié FFC (*assurance obligatoire déjà incluse dans la licence fédérale*), comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.

29 euros : tarif pour les participants licenciés à une autre Fédération et les non licenciés (*assurance obligatoire rajoutée pour 2 €*) comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.
- o 25 euros pour le circuit de 103 km, tarif Licencié FFC (*assurance obligatoire déjà incluse dans la licence fédérale*), comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.

27 euros : tarif pour les participants licenciés à une autre Fédération et les non licenciés (*assurance obligatoire rajoutée pour 2 €*) comprenant la participation et le repas servi offert après l'arrivée.
- o 14 euros pour le circuit de 58.5 km comprenant uniquement la participation, sans repas. L'assurance est comprise dans ce montant pour tous les participants.

Profitez d'un tarif préférentiel en vous inscrivant dès maintenant sur le site internet www.grand-prix-plumelec.com ou par courrier ! Remise de 2€ pour toute inscription reçue avant le vendredi 22 mai (remise à déduire soi-même directement du coût d'engagement ci-dessus).

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 159 et 103 km.

Accueil

L'accueil se fera au sein du Village « Breizh Bike » (village des exposants situé au sommet de la côte de Cadoudal) le vendredi, le samedi et le dimanche. Ouvert à partir du vendredi 29 mai à 14h00.

La permanence téléphonique sera disponible au 02 97 01 01 36.

Le contact Internet pourra se faire à l'adresse suivante : grandprixdeplumelec@gmail.com

Dossards électroniques

Des dossards électroniques rigides avec puces intégrées permettront d'effectuer les classements.

La remise des dossards dans le cadre de La Morbihannaise Jean Floc'h se fera par courrier après réception du bulletin d'inscription à la Mairie de Plumelec. La date limite de réception pour un envoi par courrier est fixée au vendredi 15 mai.

Au-delà de cette date, les engagements seront pris sur place. Les dossards seront remis au sein du Village « Breizh Bike » situé au sommet de la côte de Cadoudal à Plumelec, le vendredi 29 mai de 14h00 à 16h00, le samedi 30 mai de 14h00 à 16h30 et le dimanche 31 mai de 7h15 à 9h00.

Le dossard électronique doit être placé à l'avant du vélo et maintenu à l'aide d'attaches fournies également par l'organisation. Il ne devra pas être rendu directement après l'arrivée mais devra être apporté au village « Breizh Bike » en échange de la remise d'un sac cadeau à chaque participant(e).

Sécurité

Le port du casque rigide homologué est obligatoire pour chaque participant.

En cas d'accident, l'organisation se dégage de toute responsabilité pour les conséquences liées ou non au port de celui-ci.

La sécurité des participant(e)s est assurée sur les parcours par les organisateurs à l'aide de véhicules officiels (voiture ouvreuse, fourgon balai, voiture médecin, ambulance), motards civils d'encadrement,

Pour plus d'information, venez visiter notre site internet : www.grand-prix-plumelec.com

signaleurs à pied, et sur le site d'arrivée par une assistance médicale (médecin, ambulance, secouristes) et technique (parkings, chapiteau, barrière, etc.).

Aucun véhicule autre que ceux de l'organisation ne sera admis à suivre les concurrents sur le parcours.

La participation à « *La Morbihannaise Jean Floc'h* » implique le respect du code de la route quel que soit le parcours choisi.

Restauration

La restauration (hors ravitaillement sur les parcours) sera possible sous le chapiteau.

Le repas est offert dans l'inscription pour les circuits de 159 km et 103 km mais pas pour celui de 58.5 km.

Le repas peut être servi à toute personne pour un montant de 10 euros. La boisson n'est pas comprise dans le prix indiqué.

Un coupon repas est remis aux engagés avec le dossard électronique et la plaquette de l'épreuve.

Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement pour les circuits de 159 et 103 km.

Ravitaillement

Le ravitaillement en solide et liquide est proposé aux participant(e)s sur les trois circuits.

Pour tous les circuits, un point de ravitaillement se trouvera juste après la ligne d'arrivée.

Pour les deux grands circuits, un ravitaillement se situera au km 45 dans le bourg de Plumelec.

Pour le circuit de 159 km, un ravitaillement supplémentaire situé au km 112 à Saint Martin sur Oust.

Récompenses

Chaque participant repartira avec un sac cadeau contre présentation du dossard électronique.

La remise des récompenses aux lauréats par catégorie se fera sous le chapiteau de restauration.

Assistance technique

Un véhicule équipé circulera sur la première boucle commune puis restera sur le site de Plumelec. Le véhicule balai sera également équipé du nécessaire de dépannage.

Une liaison permanente sera assurée entre le poste fixe de Plumelec et les véhicules sur les parcours pour une prise en charge des concurrents si nécessaire.

Un carton sera donné à chaque participant(e) avec les coordonnées des contacts en cas de problème.

Pour plus d'information, venez visiter notre site internet : www.grand-prix-plumelec.com